



# Simplifiez-vous la vie avec le prélèvement automatique

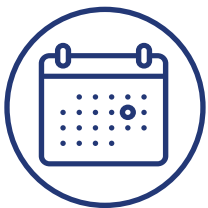
**Le prélèvement automatique est un mode de paiement simple et sûr. Finis les retards de paiement, l'envoi du courrier ou le stress en cas d'absence : le virement est opéré directement par votre banque, de compte à compte.**

**AVEC CE SERVICE, VOUS POUVEZ OPTER  
POUR LA SOLUTION QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX :**



## > **le paiement à chaque facture**

Le montant de vos factures (estimatives, ou de régularisation) est prélevé automatiquement sur votre compte.



## > **la mensualisation de vos paiements**

Tous les mois, le même montant est prélevé automatiquement sur votre compte. Le coût annuel de votre eau est étalé sur dix mois, suivi de deux prélèvements de régularisation si nécessaire.

**Pour bénéficier de ce service, c'est simple !**

**Il vous suffit de remplir le formulaire figurant au dos  
et de nous le renvoyer via l'enveloppe T, accompagné de  
votre Relevé d'Identité Bancaire.**

